

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE CORNEILLA-LA-RIVIERE

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Conseillers en exercice : 19
Conseillers Présents : 18
Procurations : 01

Convocation : 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à dix-huit heures et trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Força Real, sous la présidence de Madame ESCODA Aurélie, Maire.

Présents : Mme ESCODA Aurélie, M. AUTE Loïc, Mme BARROT Sandrine, M. NIETO Michel, Mme SERRADEIL Virginie, M. ALBARRACIN Julien, Mme PRADAT Stéphanie, M. CHARRE Florent, Mme QUER Mélanie, M. OLIVERO Christian, Mme BASCOU Catherine, M. FAYOS Jérémie, Mme DE JESUS SARABANDO Orquidea, M. MORON David, Mme DOUTTE Rose, M. LAVILLE René, Mme GHYS Patricia et M. CLOTTE Gilles.

Absent(s) : /

Procuration(s) : M. MARIN Philippe donne procuration à M. LAVILLE René.
Virginie SERRADEIL est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- ELECTION DU MAIRE
- DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- ELECTION DES ADJOINTS

ELECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 2122-1 du code général des collectivités territoriales « il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal »,

Vu l'article L. 2122-4 du code général des collectivités territoriales : « le maire et les adjoints sont élus par le conseil municipal parmi ses membres, au scrutin secret ... ».

Vu l'article L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales : « le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Le président demande alors s'il y a des candidat(e)s.

Les candidatures suivantes sont présentées :

- Madame Aurélie ESCODA

Le président invite le conseil municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du maire.

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins :

- Monsieur ALBARRACIN Julien
- Madame GHYS Patricia

Premier tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Madame Aurélie ESCODA, 15 voix, quinze voix

Madame Aurélie ESCODA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Discours de Monsieur René LAVILLE :

Je voudrais remercier les 630 électeurs qui se sont portés sur notre candidature.

Je voudrais remercier tous mes élus durant ce mandat et qui ont fait un très bon travail et tous mes colistiers de la dernière campagne électorale.

Après, je voudrais m'adresser au personnel, les remercier, que ce soit le personnel technique, celui des écoles ou l'administratif, qui pendant 6 ans ont su me supporter.

Et je voudrais souhaiter beaucoup de bonheur et de chance, à toi Aurélie. Merci.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu l'article L. 2122-1 du code général des collectivités territoriales : il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints,

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales : la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil,

Il vous est proposé la création de cinq postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 15 voix pour, 4 abstentions dont une par procuration et 0 voix contre, la création de cinq postes d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2,

Vu l'article L. 2122-1 du code général des collectivités territoriales : il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal »,

Vu l'article L. 2122-4 : le maire et les adjoints sont élus par le conseil municipal parmi ses membres, au scrutin secret ... »,

Vu l'article L. 2122-7-2 : « dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un

troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus »,

Le maire invite les membres du conseil municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des cinq adjoints.

Après un appel de candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

- Liste de Monsieur NIETO Michel

Il est alors procédé au déroulement du vote.

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N°16-2026 du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à cinq,

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins :

- Monsieur ALBARRACIN Julien
- Madame GHYS Patricia

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Liste de Monsieur NIETO Michel, 15 voix, quinze voix

La liste de Monsieur NIETO Michel ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- M. NIETO Michel, 1^{er} adjoint
- Mme BARROT Sandrine, 2^{ème} Adjointe
- M. AUTE Loïc, 3^{ème} Adjoint
- Mme SERRADEIL Virginie, 4^{ème} Adjointe
- M. ALBARRACIN Julien, 5^{ème} Adjoint

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Discours du Maire, Aurélie ESCODA :

Bonsoir à toutes et à tous,

Quelle émotion... Quel sentiment... Quel bonheur !

En premier lieu, je souhaite remercier les Corneillanaises et les Corneillanais pour leur confiance.

Par ce premier discours, je veux simplement vous dire merci.

Merci d'avoir cru en nous. Merci de nous avoir donné, à toute mon équipe et à moi-même, la chance de vous représenter pour ce prochain mandat.

Aujourd'hui, en devenant maire de Corneilla, je ne peux m'empêcher de penser à tout ce que j'ai vécu dans ce village.

Mon engagement associatif... Le poste que j'ai occupé à l'accueil de loisirs... Mon enfance sur la place du village... Ma famille... Mes amis... Mes soutiens...

J'ai aussi une pensée très forte pour celles et ceux qui nous ont quittés, et qui auraient été très fiers de nous voir ici aujourd'hui.

Être Corneillanaise, ce n'est pas rien.

Comme j'ai souvent eu l'occasion de le dire au cours de cette campagne, être Corneillanaise, c'est porter une histoire. C'est aussi vivre dans un territoire singulier, entre Força Réal et les bords de la Têt, où tout nous relie à nos racines.

Mais aujourd'hui, être Corneillanaise doit redevenir une fierté. Une identité. Une force.

Et c'est dans cet esprit que j'aborde ce mandat. Créons du lien. Échangeons. Partageons. Rassemblons-nous.

Face aux bouleversements sociétaux, économiques et environnementaux, une seule réponse s'impose : la fraternité.

La fraternité entre tous les Corneillanais. Pour se soutenir. Pour entreprendre. Pour avancer ensemble. Libérons les énergies.

Donnons à chacune et à chacun la possibilité de participer pleinement à la vie de notre village. Arrêtons les clivages stériles qui conduisent à l'immobilisme collectif.

Car chacune et chacun d'entre nous est une force pour Corneilla.

Alors aujourd'hui, je ne vais pas rappeler devant vous tous nos projets pour notre village.

Non. Aujourd'hui, je veux simplement vous dire que je crois en nous.

Je crois en notre capacité à réaliser ensemble de grandes choses. Et d'ailleurs... notre campagne n'en est-elle pas la plus belle preuve ?

Et notre présence ici, ce soir, n'est-elle pas la plus belle preuve de notre attachement à Corneilla ?

Peu importe nos idées. Peu importe nos sensibilités. Ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui pourrait nous diviser.

Ce qui nous rassemble, c'est l'amour de notre village. Ce qui nous rassemble, c'est la volonté de le voir grandir, d'avancer et de rester fidèle à lui-même.

Avant de conclure, je veux adresser des remerciements très particuliers.

À ma famille, d'abord. Merci pour votre présence, votre soutien, votre confiance.

Merci d'avoir été là dans les moments de doute, dans les moments d'effort, et dans tous ces instants où l'engagement prend du temps sur la vie personnelle.

Votre force a été la mienne.

À mon équipe, ensuite. Je veux vous remercier du fond du cœur. Vous avez accompli un travail absolument remarquable, sans relâche, tout au long de cette campagne.

Vous avez donné de votre temps, de votre énergie, de votre enthousiasme, avec conviction, avec fidélité, avec générosité, et avec une détermination exemplaire.

Vous avez porté ce projet avec moi, vous l'avez défendu, vous l'avez incarné, et vous y avez cru à chaque instant.

Cette victoire, c'est aussi la vôtre.

Et ce soir, je veux vous dire avec force combien je suis fière de vous, combien je vous suis reconnaissante, et combien je suis heureuse d'avoir mené ce combat à vos côtés.

À notre groupe de soutien, également.

Je veux vous adresser un immense merci. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible.

Depuis le premier jour, vous avez été présents. Présents avec votre énergie, avec votre fidélité, avec votre enthousiasme, avec votre confiance.

Vous avez cru en nous, parfois même avant que nous osions y croire pleinement nous-mêmes. Vous avez porté cette campagne avec cœur, avec sincérité, avec générosité, et avec une force incroyable.

Dans l'ombre, souvent, mais toujours avec détermination, vous avez encouragé, vous avez relayé, vous avez soutenu, vous avez défendu notre projet, et vous avez contribué, chacun, et chacun à votre manière, à cette belle victoire collective.

Cette victoire est celle d'une équipe, mais elle est aussi celle de tout une force collective, de tout un village, de toutes celles et ceux qui ont choisi de se rassembler et de croire en l'avenir de Corneilla.

Alors ce soir, je veux vous dire du fond du cœur : merci.

Merci pour votre engagement.

Merci pour votre présence.

Merci pour votre confiance.

Et surtout... merci d'avoir rendu cela possible.

Et enfin, à mon mari et à mes filles. Merci pour votre patience. Merci pour votre bienveillance à mon égard. Merci d'avoir compris mes absences, mes préoccupations, mes doutes parfois, et mon engagement.

Merci pour votre amour, pour votre soutien silencieux, mais essentiel.
 Votre regard, votre douceur, votre présence m'ont accompagnée à chaque instant.
 Et croyez-moi... cela compte plus que tout.
 Ce soir, je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait.
 Mais je mesure aussi, avec gravité et avec fierté, la responsabilité qui m'attend.
 Je serai votre maire, au service de toutes les Corneillanaises et de tous les Corneillanais.
 Je serai une élue à l'écoute. Une élue engagée. Une élue profondément attachée à notre village. Avec vous. Pour vous. Et au service de Corneilla.
 Merci, du fond du cœur.
 Merci pour votre confiance.
 Merci pour votre force.
 Merci pour cette belle espérance que nous portons ensemble.
 Vive Corneilla !

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus

<p>ESCODA Aurélie</p> 	<p>NIETO Michel</p> 	<p>BARROT Sandrine</p> 	<p>AUTE Loïc</p> 
<p>SERRADEIL Virginie</p> 	<p>ALBARRACIN Julien</p> 	<p>PRADAT Stéphanie</p> 	<p>CHARRE Florent</p> 
<p>QUER Mélanie</p> 	<p>OLIVERO Christian</p> 	<p>BASCOU Catherine</p>	<p>FAYOS Jérémie</p> 
<p>DE JESUS SARABANDO Orquidéa</p> 	<p>MORON David</p> 	<p>DOUTTE Rose</p> 	<p>MARIN Philippe</p> 
<p>CLOTTES Gilles</p> 	<p>REDO Fabienne</p> 	<p>MICHEU Angélique</p> 	